

CHARTRE ÉTHIQUE

ÉDITION JANVIER 2025



INTRODUCTION	3
Notre Mission :	3
Nos Valeurs :	3
Notre Ambition :	4
Pourquoi une Charte Éthique?	5
1. RESPECT DES PERSONNES	5
a. Respect des droits humains	5
b. Harcèlement et violence au travail	5
c. Égalité des chances, discrimination et diversité	6
d. Formation et gestion des carrières	6
2. SÉCURITÉ	7
3. ENVIRONNEMENT	7
4. QUALITÉ	8
5. ETHIQUE DES AFFAIRES	8
a. Pratiques commerciales responsables	8
b. Lutte contre la corruption	9
c. Concurrence loyale	9
d. Transparence et conformité	9
e. Protection des données	9
LE DISPOSITIF D'ALERTE	10

INTRODUCTION

Notre Mission :

Protéger, préserver et valoriser les produits de la Nature et de nos clients grâce à des emballages métalliques performants, sûrs et recyclables.

Notre raison d'y croire : L'emballage métallique, véritable coffre-fort de la nature, possède de nombreux avantages par rapport aux autres emballages : son coût, sa simplicité de remplissage et d'utilisation, sa résistance dans le temps et sa robustesse, sa recyclabilité infinie (recyclable et recyclé à 76,9% en 2022 en Europe selon Eurostat). Il est la solution d'emballage la plus performante et la solution d'avenir :

- o pour éviter le gaspillage des ressources alimentaires dans le monde.
- o pour protéger, conserver à long-terme, valoriser sans dépenser d'énergie
- o pour préserver les ressources naturelles et tendre vers une économie circulaire
- o tout en étant abordable et pratique pour tous, à tout moment

Nos Valeurs :

Nos valeurs fondamentales et incontournables sont axées autour des Hommes : nos collaborateurs, nos clients et leurs consommateurs, petits et grands.

Nous voulons être :

- **Humains** : Nous offrons à nos collaborateurs un environnement de travail sûr, agréable et valorisant. Nous ne transigeons pas sur la sécurité aux postes de travail. Nous veillons à traiter nos salariés dans un esprit d'ouverture et d'équité, dans le respect de leur dignité et de leur intégrité. Nous ne tolérons aucune discrimination. Nous veillons à ce que nos activités soient menées dans le strict respect des droits humains. Nous sommes attachés à développer l'implication et l'engagement de nos salariés et favorisons leur contribution aux démarches d'améliorations.
- **Tous responsables de la Sécurité et de la Qualité de nos emballages** : Nos emballages protègent des produits, que les consommateurs mettent dans leur assiette et dans celle de leurs enfants. Nous ne pouvons donc tolérer aucun défaut et chacun est responsable de la sécurité, la qualité et l'innocuité irréprochables de nos emballages. C'est la garantie de notre futur.
- **Impliqués et à l'écoute des clients** : Dans un monde en perpétuel changement, nous nous distinguons par notre réactivité, notre proximité et notre souplesse pour nous adapter aux besoins de nos clients et des consommateurs ; et construire ensemble une collaboration durable.
- **Créateurs de valeur interne et externe** : Condition indispensable pour progresser, offrir des coûts compétitifs à nos clients et rester un acteur indépendant majeur du marché, nous travaillons dans une démarche d'amélioration continue et d'innovation et investissons tant dans le développement des compétences de nos collaborateurs que dans l'optimisation de nos outils de production.

- **Respectueux de l'environnement** : Nos emballages participent à diminuer le gaspillage alimentaire et sont fabriqués à partir de métal recyclable à l'infini. Forts de ces bénéfices, nous mettons tout en œuvre pour optimiser l'utilisation des ressources naturelles et nous inscrire dans une démarche d'économie circulaire. Nous veillons ainsi à diminuer les pressions sur la biodiversité et les impacts sur le climat dûs aux émissions de gaz à effet de serre. Notre démarche cible aussi bien les effets induits directement qu'indirectement par nos activités.

Notre Ambition :

Nous voulons promouvoir l'emballage métallique et ses avantages pour qu'il soit la solution préférée des consommateurs et être le fournisseur préféré de nos clients en leur garantissant des emballages :

- 100% sûrs en termes de sécurité alimentaire, hygiène et qualité pour protéger leur produit et leur consommateur
- Attractifs pour promouvoir leurs propres produits
- À des coûts compétitifs pour assurer une rentabilité durable à toute la chaîne
- Dans les délais les plus courts du marché pour suivre les nouveaux modes de consommation
- Et recyclables à l'infini, conçus et produits en minimisant notre impact environnemental afin de préserver la planète.

Massilly est un groupe avec une ambition et des moyens globaux et une conscience locale :

Nous disposons d'un puissant réseau global d'usines capable d'accompagner les grands clients internationaux ainsi que les clients locaux en leur offrant sécurité, qualité et compétitivité grâce à des moyens de production les plus modernes du marché. Nous travaillons sans cesse à développer des synergies fortes au service des clients notamment (flexibilité de production, large gamme, réduction des coûts).

Nous voulons en même temps rester un partenaire local, impliqué, qui connaît les problématiques locales et les spécificités des marchés. Notre plus grande souplesse permet de nous adapter aux changements et de répondre plus finement aux besoins de tous les clients (petits, moyens et grands).

Nos sites sont intégrés dans la vie de leurs territoires et participent à des actions locales dans l'esprit de nos valeurs et dans le cadre d'un développement durable. Chacun s'efforce ainsi de participer à créer un impact collectif positif.

Pourquoi une Charte Éthique?

Avec cette charte Massilly exprime ses valeurs éthiques qui s'articulent avec sa mission de responsabilité sociétale d'entreprise. Ainsi Massilly s'oblige et mobilise ses représentants, salariés et autres collaborateurs, auxquels cette Charte est diffusée.

En complément, Massilly se dote de politiques thématiques et guides spécifiques afin de leur permettre d'adopter les meilleures pratiques possibles.

Au-delà de son organisation interne, Massilly à l'ambition de rallier l'ensemble de sa chaîne de valeur en suscitant ou confortant l'engagement des parties prenantes, auxquelles cette Charte est communiquée.

Massilly entend donc que ses partenaires prennent connaissance de cette Charte et en déclinent la mise en œuvre au travers de leurs propres engagements.

1. RESPECT DES PERSONNES

a. Respect des droits humains

Outre la réglementation applicable, Massilly s'engage à respecter et promouvoir les droits humains dans le cadre de ses activités en France et à l'international.

Nous nous assurons de l'application et du respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948; la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux du travail de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) de 1998; les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme du 16 juin 2011. Depuis 2024, Massilly adhère au Pacte mondial des Nations unies.

En plus du respect des textes internationaux, le groupe apporte une vigilance particulière aux questions couvertes par les Conventions Fondamentales de l'OIT comme l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé.

L'implantation internationale de Massilly nécessite que cette charte et nos activités respectent les traditions sociales et culturelles de nos collaborateurs. De plus, si la législation locale impose des normes locales plus élevées que celles de la Charte, c'est la législation locale qui doit être appliquée. En revanche, si la Charte prévoit des règles plus exigeantes que le droit local, elle doit être strictement appliquée.

b. Harcèlement et violence au travail

Massilly s'engage à garantir à l'ensemble de ses salariés et partenaires un environnement professionnel exempt de harcèlement. Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, qu'elle soit d'ordre moral ou sexuel, ou toute violence ou acte qui rendrait le lieu de travail menaçant.

Massilly promeut le respect et la dignité de l'ensemble de ses collaborateurs.

c. Egalité des chances, discrimination et diversité

Massilly s'engage à garantir l'égalité de chances à l'ensemble de ses salariés, ce qui implique à tous les collaborateurs et partenaires de favoriser un environnement professionnel exempt de discriminations et/ou mauvais traitements fondés sur : le sexe, l'âge, la religion, la race, la situation familiale, le contexte social, la maladie, le handicap, la grossesse, l'origine nationale et ethnique, l'appartenance à une organisation, d'employés, l'affiliation politique, les préférences sexuelles, l'apparence physique ou toutes autres caractéristiques personnelles.

Massilly s'engage à lutter contre toutes formes de discrimination en matière d'emploi et d'exercice d'une profession. Toute forme de discrimination en matière de recrutement, de promotion, de rémunération, de maintien dans l'emploi et de conditions de travail est proscrite.

Massilly favorise la diversité au sein de ses implantations sur les sujets suivants : le genre, le handicap, la dimension intergénérationnelle et le multiculturalisme.

d. Formation et gestion des carrières

En tant qu'acteur local, Massilly s'engage à développer les compétences au sein de ses territoires.

Le développement des compétences des salariés s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Massilly poursuit la construction d'une démarche de formation importante et adaptée aux besoins des salariés ainsi que de l'entreprise.

Nous valorisons la promotion interne au travers d'évolutions de carrière, tout comme la transmission des savoirs au sein de ses différents métiers.

Massilly valorise la formation de l'ensemble de ses collaborateurs et met à disposition des ressources humaines et matérielles nécessaires à ce sujet. Les salariés s'engagent à s'investir dans les processus de formation mis en œuvre par l'entreprise.

Massilly attend de l'ensemble des collaborateurs qu'ils s'engagent à leur tour en respectant les règles qui leurs sont propres vis-à-vis d'eux-même et de l'ensemble des salariés.

Massilly attend de ses partenaires, sur sites et hors sites :

- qu'ils se conforment à des standards en matière de droits humains au moins équivalents à ceux énoncés dans cette Charte et qu'ils s'engagent à fournir les informations demandées en toute sincérité et transparence,
- qu'ils soulignent les points de vigilance, tel que le travail forcé et le travail des enfants,
- qu'ils assurent un environnement de travail sain, sûr et respectueux de chacun

Ces engagements constituent un objectif commun que Massilly entend mener avec l'ensemble de ses partenaires.

2. SÉCURITÉ

La santé et la sécurité sont la priorité de Massilly qui garantit un cadre de travail sain et sûr et prévient la survenance des accidents du travail, des blessures et des maladies professionnelles.

Tout collaborateur doit pouvoir travailler dans un environnement qui ne présente pas de risque pour sa santé ou sa sécurité. La culture sécurité fait l'objet d'un développement continu pour l'ensemble des équipes. Cette démarche est déployée sur chacun des sites du groupe par une politique sécurité spécifique tenant compte des normes locales en vigueur.

Chaque collaborateur est encouragé à faire part de ses remarques afin d'améliorer autant que possible la sécurité au sein du groupe. Tout dysfonctionnement ou événement susceptible de présenter un danger pour sa sécurité ou celle de ses collègues doit être signalé.

Massilly attend de ses collaborateurs le respect des règles de santé et sécurité.

Massilly attend que tous ses partenaires, sur site et hors site :

- respectent les règles que nous avons définies
- poursuivent et déploient une démarche de progrès assurant la santé et la sécurité de leurs salariés.

3. ENVIRONNEMENT

Au-delà du respect des normes environnementales, la volonté de Massilly est de réduire son impact direct et indirect sur l'environnement. Cela inclut la diminution des pressions sur la biodiversité et la diminution des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au dérèglement climatique.

Pour réduire l'empreinte des produits sur l'environnement, nous nous attachons par exemple à réduire nos consommations d'énergie et nos consommations d'eau, à améliorer la gestion de nos déchets et rejets, à limiter l'exploitation des ressources naturelles ainsi qu'à optimiser le transport de nos produits.

Massilly attend de ses collaborateurs la rigoureuse application du système de management de l'environnement et le respect des procédures afin d'informer et d'agir sur tout risque identifié.

Une partie importante des impacts de Massilly est indirecte : elle se retrouve à travers notre chaîne d'approvisionnement.

Massilly attend ainsi de ses partenaires qu'ils :

- se conforment à toute réglementation applicable en matière environnementale;
- poursuivent une démarche de progrès concernant leurs impacts environnementaux et ceux de leur chaîne de valeur;
- assurent la transparence de l'information environnementale relative à leurs activités et leurs produits et fournissent les informations à Massilly qui pourront être demandées à travers des questionnaires et des audits.

4. QUALITÉ

La qualité de nos produits et services, ainsi que la sécurité des aliments sont des axes prioritaires de Massilly, pour nos clients et les consommateurs.

De la réception des matières, de la fabrication à la distribution de nos produits, Massilly respecte les principaux référentiels internationaux de qualité des produits et de garantie des process.

Tout au long de la chaîne de fabrication, des contrôles sont effectués conformément aux procédures internes, au guide des bonnes pratiques de la profession et aux différents référentiels internationaux.

Massilly attend de ses collaborateurs une implication totale dans cette démarche de surveillance et de respect des règles internes. Ils doivent veiller à appliquer le plan de contrôle de la qualité et de la sécurité des aliments, conformément à nos politiques de groupe.

Massilly attend de ses fournisseurs qu'ils s'engagent à :

- respecter les réglementations applicables sur les matériaux et les substances préoccupantes (REACH),
- respecter nos exigences en matière de sécurité des aliments et de qualité définies dans nos cahiers des charges
- démontrer l'efficacité de leur système de management qualité
- répondre en toute transparence aux demandes de Massilly dans le cadre de ses évaluations fournisseurs

5. ETHIQUE DES AFFAIRES

a. Pratiques commerciales responsables

Massilly prend le plus grand soin à assurer la promotion de ses produits avec une assistance technique de qualité actualisée, exacte et adaptée pour assurer le bon usage de nos produits, toujours dans le respect de la réglementation applicable.

Massilly œuvre à développer des relations commerciales durables et bénéfiques à l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Nous menons une politique d'achats responsables en intégrant les exigences relatives au respect de l'environnement, au progrès social et au développement économique mutuel avec nos fournisseurs.

Nous respectons l'ensemble de nos engagements vis-à-vis de nos partenaires et attendons d'eux la même rigueur, la même loyauté et le même engagement éthique.

b. Lutte contre la corruption

Massilly est particulièrement attaché à conduire ses activités de manière intègre et à lutter contre toute forme de corruption.

À cet effet et en complément des lois anticorruption en vigueur dans ses pays d'activité, Massilly s'est doté de sa propre politique de prévention, détection et sanction.

c. Concurrence loyale

C'est au travers d'une concurrence libre et loyale que Massilly entend se positionner sur ses marchés et entretenir la confiance de ses clients et des consommateurs dans l'emballage métallique comme solution durable.

Dans cet objectif et au-delà du strict respect de la réglementation applicable, Massilly met en œuvre une démarche interne visant à prévenir, identifier et sanctionner les pratiques anticoncurrentielles.

d. Transparence et conformité

Massilly documente ses activités de manière exhaustive, notamment dans le respect des normes comptables, et s'engage à ce que ses communications financières et extra financières soient exactes, sincères et pertinentes.

Massilly s'acquitte de ses obligations, notamment fiscales, dans toutes les juridictions dont relèvent ses activités et ses implantations.

Massilly opère dans le respect des sanctions et restrictions commerciales et économiques nationales ou internationales applicables.

Massilly soutient une politique dite "de tolérance zéro" à l'égard de toute forme de fraude et autres pratiques illicites.

e. Protection des données

Massilly veille au respect de la vie privée et s'efforce de minimiser les traitements et durées de conservation des données personnelles, toujours dans le respect de la réglementation applicable.

Dans le cadre de la protection des données personnelles ou confidentielles, Massilly porte une attention particulière à la cybersécurité.

Massilly attend de ses collaborateurs qu'ils s'engagent à respecter les règles éthiques qui les concernent.

Outre le strict respect de toute réglementation applicable, **Massilly attend de ses partenaires en affaires**, et en premier lieu de ses fournisseurs, qu'ils se conforment à des standards éthiques au moins équivalents à ceux énoncés dans cette Charte.

Massilly appelle ses fournisseurs à répondre de manière transparente à toute demande visant à justifier de leur conformité au plan éthique.

LE DISPOSITIF D'ALERTE

Massilly a déployé et maintient un dispositif d'alerte unique destiné à recueillir tout signalement de pratiques illicites ou non-conformes à cette Charte et qui peut être actionné aussi bien par les salariés de Massilly que par des tiers à l'adresse suivante:

ETHIC@MASSILLY.COM

Ce dispositif s'inscrit en complément des canaux habituels de signalement, en offrant des garanties particulières de protection aux lanceurs d'alerte.

Massilly encourage l'utilisation de ce dispositif afin de favoriser un environnement de travail éthique.

La direction de Massilly s'engage à faire appliquer le contenu de cette charte. Elle s'assurera périodiquement de la déclinaison et de l'évolution de la Charte dans les politiques et procédures de Massilly.

Janvier 2025